# BELLO

# Municipalité de Montebello

# **AVIS PUBLIC**

Adoption du règlement numéro SSI-2025-001

# AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

QUE le conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 20 mai 2025, a adopté le règlement numéro SSI-2025-001 relatif à la prévention incendie.

Le règlement numéro SSI-2025-001 relatif à la prévention incendie est déposé au bureau municipal sis au 550, rue Notre-Dame, Montebello (Québec) JOV 1LO et toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Donné à Montebello ce 21 mai 2025.

Mario Briggs

Directeur général agréé et greffier-trésorier

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Mario Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 21 mai 2025 entre 10 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 mai 2025.

Mario Briggs

Directeur général agréé et greffier-trésorier